



FORMULAIRE DE DEMANDE

Prime encourageant l'utilisation d'installations permettant la réduction de la consommation d'énergie dans une habitation située sur le territoire de la commune de Berchem-Sainte-Agathe.

Depuis le 1 octobre 2020, les primes ne sont plus versées en euros mais en chèques commerces du même montant. Ces chèques commerces sont à dépenser dans le réseau de commerçant local berchemois. Pour bénéficier de ces chèques commerces, inscrivez-vous sur la plateforme en ligne www.chèquescommerces1082.be

1) Données relatives au demandeur

Nom, prénom :

Domicile :

Téléphone :

Mail (en lettres majuscules) :

Adresse de l'habitation où les travaux ont été réalisés :

.....
.....

2) Prime communale demandée

- A1 – Services et études : Audit énergétique
- E3 – Isolation thermique de la toiture
- F1 – Façades : Isolation thermique des façades
- G1 – Portes et fenêtres extérieures : Placement et remplacement de portes et fenêtres
- G2 – Portes et fenêtres extérieures : Réparation et adaptation de fenêtres
- H1 – Sols et planchers : Isolation thermique du sol et plancher
- J4 - Chauffage et chauffe-eau : Chauffage via pompe à chaleur
- J5 – Chauffage et chauffe-eau : Radiateurs basse température
- J6 – Chauffage et chauffe-eau : Régulation thermique
- J8 - Chauffage et chauffe-eau : Chauffe-eau solaire thermique
- J9 - Chauffage et chauffe-eau : Chauffe-eau via pompe à chaleur
- M2 – Ventilation mécanique contrôlée : Système D

Joindre :

1. Original ou photocopie de la facture nominative des travaux.
2. Copie de la preuve de paiement (si facture non acquittée).
3. Copie recto-verso de la carte d'identité du demandeur ou pour les cartes d'identité avec puce :
une copie papier des informations sur la puce.
4. Preuve de l'obtention d'une prime auprès de RENOLUTION.brussels.

Berchem-Sainte-Agathe, le

Signature

**A RENVOYER AU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS
AVENUE DU ROI ALBERT 33 – 1082 BERCHEM-SAINTE-AGATHE**